

**Besoins et attentes des femmes  
victimes de violences :  
Étude préliminaire à la mise en place de  
dispositifs d'accueil et d'accompagnement.**

**Rapport d'étude à la Ville de Rennes**

**Note de synthèse**

*Septembre 2021*

*Sous la direction scientifique de :*

**Cinzia GUARNACCIA**

Maitresse de Conférences en Psychologie  
Clinique - LP3C, Université Rennes 2,  
Docteure de Recherche en Psychologie,  
Psychologue Clinicienne.

*Chercheuse :*

**Marion THOREL**

Psychologue Clinicienne spécialisée en  
psychocriminologie et victimologie,  
Ingénieure d'étude associée au projet.



Laboratoire  
de psychologie  
Cognition  
Comportement  
Communication



**Les violences faites aux femmes représentent un enjeu sociétal majeur, reflétant de façon remarquable les rapports sociaux et les inégalités de genre.** Depuis plusieurs années, de nombreuses études scientifiques tendent à montrer l'ampleur et l'étendue de ces violences, qui concernent toutes les générations et toutes les catégories sociales et sont en très grande majorité perpétrées par des hommes appartenant à leur cadre familial et proche<sup>1</sup>.

L'enquête longitudinale « *Cadre de vie et sécurité* », réalisée en France de 2012-2019<sup>2</sup>, souligne que chaque année, environ **213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint.** Les violences psychologiques et/ou verbales concernent 80% des femmes interrogées. L'enquête VIRAGE, publiée en 2016<sup>3</sup>, quant à elle, révèle qu'environ **94 000 femmes sont victimes de viols et/ou de tentatives de viols chaque année.** Ces faits sont largement perpétrés par un homme connu de la victime (91% des cas), et dans près de la moitié des cas, l'auteur est le conjoint ou l'ex-conjoint. Aussi, cette enquête estime que près de **580 000 femmes âgées de 20 à 69 ans sont victimes, chaque année, d'agressions sexuelles.** Enfin, les femmes font régulièrement face à des violences sexistes tout au long de la vie : l'enquête CVS montre qu'en 2018, **88% des femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir subi, au moins, des injures sexistes.**

Cette urgence sociétale augmente et renforce l'importance des mesures de prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes (qui sont par ailleurs grande cause du quinquennat énoncée par le Président de la République le 25 novembre 2017). En **Ille-et-Vilaine**, l'actuel Procureur de la République, Philippe Astruc, propose en avril 2020 **un schéma départemental de lutte contre ces violences**, en déclarant le souhait de favoriser le développement de dispositifs de prévention des violences et de protection des victimes ainsi que l'amélioration et le déploiement des systèmes déjà existants de prises en charge des victimes et des auteurs.

La Ville de Rennes affirme sa volonté d'améliorer la prise en charge des victimes et des auteurs ainsi que la prévention de ces types de violences. C'est pourquoi, notamment **afin de développer de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences**, elle a coordonné la réalisation d'une étude préliminaire afin de saisir les besoins et les attentes des premières concernées en collaboration avec le Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de l'Université Rennes 2.

---

<sup>1</sup> Enquête Contexte de la Sexualité en France, CSF, 2006

<sup>2</sup> Enquête Cadre de vie et Sécurité, 2012-2019 - INSEE-ONDRP-SSMI

<sup>3</sup> Enquête Violences et rapports de genre, « VIRAGE », INED, 2016

Les objectifs de l'étude étaient d'**identifier les vécus de violences**, de **révéler les parcours de prise en charge ou leur absence**, et enfin, de **déterminer les attentes et les besoins des femmes victimes** en vue d'orienter l'action publique vers un accompagnement plus adapté à ces problématiques.

Cette étude, à destination de **personnes majeures ayant été ou étant victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales après l'âge de 15 ans** a été diffusée par le biais d'un questionnaire en ligne (complètement anonyme) entre juin et juillet 2021 et a permis de recueillir sur les réponses de **314 participantes âgées de 17 à 84 ans** (vu la très large majorité de femmes, une féminisation de l'écriture a été décidée).

Des limites à l'étude sont à prendre en compte, notamment en termes de représentativité de l'échantillon qui est massivement constitué de femmes qui ne sont pas inscrites dans un parcours de prise en charge et qui présentent un niveau d'études et des catégories socio-professionnelles élevés par rapport à la population générale. **Pour autant, les résultats de l'étude montrent l'importance de traiter de ce sujet : une fois de plus, l'enquête de victimation révèle l'ampleur des violences faites aux femmes et la multiplicité des situations de violences vécues.** D'autre part, elle permet de cerner les opportunités et surtout les manques relatifs aux parcours d'accompagnement, de **comprendre** plus largement **les difficultés dans la prise en charge des femmes victimes de violences** mais aussi le degré moyen-bas d'impact que les stratégies publiques actuelles ont sur ces personnes. Enfin, elle rend compte des **besoins** et des **attentes des premières concernées** quant au développement de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement. En cela, il nous est possible de proposer quelques recommandations à cet égard.

### **Un triste constat : des expériences de victimation multiples**

Les résultats de l'enquête de victimation soulignent **l'étendue et la diversité des violences faites aux femmes**. Ce qu'il en ressort de prime abord, c'est **l'ampleur des expériences de victimation multiples** : la majorité des participantes (45,2%) témoignent avoir vécu au cours de leur vie au moins deux types de violences (sexistes, sexuelles et/ou conjugales) et 4 personnes sur 10, les trois types. En moyenne, les répondantes rapportent avoir vécu 4,4 types de violences parmi les sous-catégories étudiées (ex. insultes sexistes, harcèlement sexuel, viol, violences psychologiques au sein du couple). De fait, **36,9% d'entre elles ont subi entre 1 et 3 types de violences, 41,7% entre 3 et 6, et enfin, 19,7% entre 6 et 10.**

Ce triste constat tend à illustrer le **continuum des violences faites aux femmes** et les place comme un **phénomène social majeur**, reflétant les inégalités de genre dans le système patriarcal. De plus, l'importance de la nature cumulative de la violence et de son impact négatif sur la santé a été bien reconnue dans la littérature empirique : **plus que la « gravité » d'un événement isolé, c'est le nombre de types différents d'expériences de violences cumulés qui est principalement responsable de la détérioration de la santé des femmes**. En somme, étant donné les effets à long terme et persistants de la violence sur la santé, il devient impératif de ne pas évaluer uniquement les expériences récentes de violence, mais plutôt l'ensemble des expériences de violences survenues au cours de la vie.

### *Les violences sexistes*

Parmi les types de violences étudiées, les **violences sexistes** sont les plus répandues et en ce sens plutôt banalisées : **95,2% des participantes ont répondu en avoir subi régulièrement au cours de leur vie et ce, dès l'adolescence**.

Les **insultes et les remarques sexistes** sont clairement les plus récurrentes : **quasi la totalité des répondantes en ont subi au moins trois fois dans leur vie (95,6%)**. Une femme sur deux dit avoir vécu du harcèlement sexiste, souvent au travail de la part de supérieurs hiérarchiques. Les **violences physiques à caractère sexiste concernent près d'un tiers des répondantes**, perpétrées surtout dans les lieux publics. Là encore, **la majorité (75,3% ; 52,5%) dit avoir vécu au moins trois fois ces deux derniers types** de violences sexistes.

Les participantes témoignent de réactions associées surtout à de la **sidération**, malgré une **prise de conscience** souvent **rapide** de la violence subie (sur le moment, quelques jours après). La prise de conscience, cela dit, concernant le harcèlement sexiste semble être en moyenne plus longue. Par ailleurs, **peu de ces victimes ont porté plainte (11%) alors que 27% d'entre elles auraient souhaité déposer plainte**. Aussi, peu se sont tournées vers une structure ou un numéro pour être aidée et/ou accompagnée par des professionnels (moins de 10%) : pourtant, près d'un quart auraient souhaité adopter ce comportement. **Plus d'un tiers ont préféré garder le silence**. Ceci étant, la majorité en ont parlé à des proches ou à des professionnels de santé. Quant aux conséquences sur leur vie, **la santé mentale est considérée par les victimes comme étant la plus touchée par leur vécu de violences sexistes**.

## *Les violences sexuelles*

Les violences sexuelles, quant à elles, concernent **8 participantes sur 10**, et pour **41,7% d'entre elles, ces violences ont eu lieu avant et après l'âge de 15 ans**.

Les **agressions sexuelles** sont les violences les plus répandues : elles concernent **91,7% des victimes**, et parmi elles, **6 femmes sur 10 en ont subi au moins trois fois** au cours de leur vie. Ces violences sont présentes de façon à peu près équivalente dans les lieux privés et les espaces publics. Elles sont **le plus souvent perpétrées par des hommes inconnus ou à peine connus des victimes**, mais parfois par des personnes de l'entourage proche voire intime (conjoint, ami, membre de la famille). Le **harcèlement sexuel**, pour sa part, concerne un peu **plus de la moitié des répondantes (54,1%)**, et là encore, cette situation a été vécue **au moins trois fois pour 7 victimes sur 10**. Globalement, le harcèlement sexuel a duré de plusieurs mois à plusieurs années. Ce type de violences se perpétue **surtout dans les lieux publics ou au travail**. Les auteurs sont souvent à peine connus ou inconnus mais il s'agit assez régulièrement de quelqu'un de l'entourage proche. Contrairement aux agressions sexuelles et au harcèlement sexuel, les **viols**, qui concernent ici **6 répondantes sur 10**, sont largement **perpétrés dans les lieux privés par des auteurs connus des victimes** (conjoint, ami, membre de la famille). Plus d'**un tiers des victimes de viol (34,9%) ont vécu ce type de violences au moins trois fois** au cours de leur vie.

Concernant l'ensemble des violences sexuelles, la **sidération** est la réaction immédiate la plus rapportée (entre 63 et 71%). Les résultats révèlent des difficultés à prendre conscience sur le moment d'être victime de violences sexuelles : **entre 40 et 50% des victimes ne sont pas rendues compte sur le moment de l'être**. Le temps de latence relatif à une telle prise de conscience est, en moyenne, particulièrement long concernant le vécu de viol(s). Quant aux **conséquences**, les victimes les perçoivent comme étant **particulièrement négatives sur leur santé mentale et physique, leurs vies familiale et sociale**.

Dans 16,21% des cas, la victime a porté plainte contre plus d'un quart qui auraient souhaité le faire. La demande d'aide auprès d'une structure ou d'un numéro dédié concerne un peu plus de 10% des répondantes : plus d'un quart d'entre elles auraient pourtant souhaité faire cette démarche. Cela dit, la moitié a pu, depuis, en parler à des proches ou à des professionnels. Pour autant, 4 victimes sur 10 auraient préféré en parler juste après les faits, voire entamer un suivi thérapeutique.

### *Les violences conjugales*

**Presque la moitié de l'échantillon (46,2%) rapporte avoir vécu des violences conjugales.** Les **violences psychologiques** sont, de loin, les plus présentes (**91,7%**) et sont souvent subies plusieurs fois : **8 victimes sur 10 en ont subies au moins trois fois** au cours de leur vie. Les **violences sexuelles** sont aussi très prégnantes et concernent ici **7 victimes sur 10**. Quant aux **violences physiques** au sein du couple, **près de la moitié des répondantes (48,3%)** sont concernées. Les **violences économiques** sont, elles, un peu **plus marginales** : 2 répondantes sur 10 disent en avoir été victimes.

Le point commun à ces différents types de violences conjugales, c'est là encore la réaction majoritaire de **sidération** face aux violences. Excepté pour les violences physiques, **les victimes sont très nombreuses à ne pas s'être rendues compte sur le moment de l'être (surtout concernant les viols conjugaux)**. Le climat de violences s'étale généralement sur une longue période (plusieurs mois, plusieurs années). Le temps de latence de prise de conscience des violences subies est également long : 7 victimes sur 10 l'estiment à plus d'un an et près d'un tiers, à plus de trois ans. Les **conséquences** sont considérées comme **très négatives dans tous les domaines de leur vie, surtout sur leur santé mentale**. Enfin, moins de 10% d'entre elles ont porté plainte contre 15% qui souhaiterait le faire. Moins de 10% également ont contacté une structure ou appelé un numéro dédié contre 17,75% qui auraient préféré le faire.

### **Un accès limité aux structures d'accompagnement**

Face à ces constats, **on déplore le peu de participantes à être ou avoir été inscrites dans un parcours d'accompagnement**. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette absence globale de prise en charge. Il apparaît que la diffusion en ligne a davantage ciblé des femmes moins enclines à s'engager dans une prise en charge, notamment d'ordre social (catégories socio-professionnelles plutôt élevées). Pour autant, ces résultats révèlent aussi les **difficultés d'accès à une prise en charge**, qu'elle soit judiciaire, médicale (ici, constatation des violences), sociale ou encore psychologique.

L'accompagnement judiciaire est **limité par le faible nombre de femmes à avoir déposé plainte contre l'auteur présumé des violences** : de fait, 7 participantes sur 10 n'envisagent pas de s'engager dans une telle démarche. **Un peu plus d'un quart des femmes interrogées déclarent avoir déposé plainte ou envisager de le faire**, principalement contre des violences sexuelles et/ou conjugales. Il est à noter que **les violences sexistes sont très rarement l'objet de plaintes**.

Quant à celles dont la plainte a abouti à une procédure judiciaire, elles sont très peu nombreuses. En somme, **la principale raison de l'absence de recherche d'un accompagnement judiciaire est le manque d'informations et de connaissances sur les structures et professionnels spécialisés**. Les personnes ayant bénéficié de ce type d'accompagnement sont globalement satisfaites, des améliorations sont possibles en termes de réponse au **besoin de soutien, de clarification des démarches et de la nécessité d'être rassurées face au vécu de culpabilité et de honte**.

D'autre part, **un peu plus d'une participante sur 10 (14,65%) a bénéficié d'une prise en charge médicale de constatation des violences**, souvent entre quelques jours et quelques mois après les faits. Les **structures hospitalières** (UMJ, Médecine légale) ont été **privilegiées** tandis que d'autres ont préféré aller voir un gynécologue ou un médecin généraliste de confiance. Globalement, la qualité du suivi et des services proposés n'est pas perçue comme satisfaisante. Aussi, les participantes rapportent leurs **difficultés à rechercher ce type de prise en charge : une prise de conscience tardive** (impossibilité de constat d'ordre médical) est le principal motif relevé, avec la **peur du jugement et du manque d'empathie des professionnels médicaux**.

Le 5% des participantes rapportent avoir bénéficié ou bénéficier d'un accompagnement social : il s'agit la plupart du temps d'un suivi avec un assistant social à propos de difficultés de logement, d'aides alimentaires et/ou financières. Les répondantes sont assez satisfaites dans l'ensemble mais suggèrent de développer le soutien aux démarches administratives. Les **principales raisons de l'absence de recherche d'un accompagnement social** concernent, d'un côté, **l'absence de besoin de ces aides** pour une grande partie de l'échantillon et de l'autre, le **manque de connaissances** sur ces types d'aides.

Enfin, l'accompagnement psychologique est privilégié pour **4 participantes sur 10**. Souvent, elles ont bénéficié de plusieurs suivis au cours de leur vie. Selon leurs capacités financières, elles se sont tournées soit vers des professionnels installés en libéral soit vers des structures spécialisées. Les **principaux motifs d'absence de recherche ou d'abandon** sont le **coût** trop élevé d'un tel suivi, le **manque d'informations** sur ce type d'accompagnement et enfin, les **difficultés à trouver un professionnel compétent et à l'écoute**. A cela s'ajoutent les représentations parfois négatives du suivi psychologique et une confusion partagée entre les métiers (psychiatres, psychologues, psychanalystes, thérapeutes...).

La plupart du temps, les participantes recherchent ce type d'accompagnement **plusieurs années après les faits**, notamment à cause d'**une prise de conscience souvent tardive**. Globalement, la satisfaction est plutôt élevée quant à la qualité du suivi et des services proposés par les structures et/ou professionnels. Ceci étant, **la plupart regrette le manque de professionnels et de ressources** qui entraînent des **temps d'attente trop longs**, un **suivi limité et irrégulier** ainsi que le **turnover très élevé des professionnels**. Ces difficultés ont des conséquences négatives sur la continuité et la qualité du suivi qui entraînent un abandon de la part de personnes qui n'ont pas les moyens d'aller en libéral.

### **Les besoins et les attentes des premières concernées**

Les participantes soulignent leur besoin de bénéficier d'un **accompagnement individuel global**, c'est-à-dire **multidimensionnel et adapté aux spécificités d'une prise en charge victimologique**. De fait, un **lieu pluridisciplinaire avec une présence accrue de psychologues** semble être privilégié. En effet, les types d'accompagnement les plus demandés sont le suivi psychologique et l'aide aux démarches judiciaires.

Le besoin fondamental, relevé dans l'étude, est un **besoin de non-jugement, de bienveillance et de non-stigmatisation des victimes**. Ainsi, la première demande des participantes est de trouver **des professionnels « à l'écoute, compétents et formés »**. Le **besoin de sécurité** est aussi primordial : les répondantes partagent le souhait de « **trouver refuge** » dans lequel leur intimité serait respectée et protégée (anonymat, confidentialité). Il existe aussi un consensus sur la préférence d'une non-mixité du lieu d'accueil et d'accompagnement.

L'étude souligne les attentes partagées des participantes quant à la **polyvalence et la pluridisciplinarité d'une telle structure** : elles souhaiteraient, dans l'idéal, un lieu qui propose à la fois une **prise en charge d'urgence** et un **accompagnement à long terme (surtout psychologique)**, et des actions de **prévention**, de **sensibilisation** et de **formation** tous publics. Ce serait aussi un lieu carrefour de premier accueil, d'information et, si besoin, d'orientation vers structures ou des professionnels spécialisés. Dans cette perspective, les répondantes affirment des attentes vis-à-vis d'une **grande capacité d'accueil** et de la **disponibilité des professionnels** qui, de fait, s'associent à des moyens humains et matériels nécessaires.

Par ailleurs, la demande d'agencer des **espaces de rencontre et d'échanges** dans ce type de structures est récurrente. En plus d'un accompagnement individuel, les répondantes mettent en avant

leurs souhaits de participer à des **groupes de parole** ou des **ateliers thérapeutiques** ou bien simplement de pouvoir échanger de façon informelle dans des **espaces de détente** (salon, bibliothèque). D'autres encore envisagent de la part d'une telle structure l'organisation d'**activités culturelles, sociales et/ou sportives** permettant aux femmes victimes de sortir de leur isolement social.

Enfin, en termes de **besoins pratiques**, les participantes mettent au premier plan une nécessaire **gratuité** des services proposés et **accessibilité** du lieu (proximité). Ensuite, est demandée une **large amplitude horaire** d'un tel lieu, voire une permanence d'accueil physique ou téléphonique. Leur besoin de sécurité peut aussi être renforcé par la présence d'un agent sur place. Ceci étant, on observe un vrai dilemme quant aux attentes sur la visibilité ou la discrétion du lieu. Pour finir, cet endroit est souhaité « chaleureux » avec une décoration « cocooning » et l'organisation de différents espaces (bureaux, salon, bibliothèque, lieu d'accueil ponctuel pour enfants).

### **Recommandations**

Considérant les difficultés d'accès aux prises en charge (judiciaire, médicale, sociale, psychologique) et le nombre de personnes qui auraient souhaité en bénéficier suite aux violences, il paraît d'abord essentiel de **faciliter la demande d'aide des victimes**. Des **campagnes d'information** et des **actions de prévention** auprès de la population générale seraient pertinentes pour favoriser la visibilité des structures d'accueil et d'accompagnement existantes. Une prévention auprès d'un large public serait utile non seulement pour les victimes et auteurs potentiels mais aussi pour les acteurs de la société qui peuvent être à la fois témoins et facteurs de protection. Des **actions de sensibilisation** aux violences sexistes, sexuelles et conjugales sont bien sûr toujours bienvenues pour améliorer encore les connaissances de la population autour de ces problématiques et ainsi **favoriser la prise de conscience individuelle et collective**. D'ailleurs, des **interventions précoces auprès des enfants et des adolescents** semblent particulièrement appropriées : sensibiliser dès le plus jeune âge aux violences faites aux femmes est un axe fondamental de prévention, tout comme le dépistage précoce de traumatismes liés à un vécu de violences (sachant que les premières expériences de ce type ont souvent lieu dans l'enfance et fréquemment au domicile parental ou à l'école).

Une prise en charge plus adaptée des victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales doit en passer par **le soutien et le développement des structures existantes** mais également par le **déploiement de nouveaux dispositifs de prévention, d'accueil et d'accompagnement**. Sur le territoire rennais, l'instauration d'un (ou de plusieurs) lieu(x) pluridisciplinaire(s) est valorisée pour

**favoriser un accompagnement global et multidimensionnel (judiciaire, médico-social, psychologique) adapté aux spécificités des victimes de ces violences.** Une prise en charge cohérente nécessite également **l'intensification des partenariats et l'accroissement de la coordination des réseaux de professionnels** concernés ainsi que le développement d'**actions de formation** auprès des professionnels impliqués (notamment pour éviter une nouvelle victimisation de la part de professionnels).

Autrement, l'étude souligne l'importance pour les victimes de trouver des **professionnels à l'écoute, compétents et formés à l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences.** Aussi, elle révèle un besoin général de bénéficier d'une **prise en charge psychologique à court terme** (accueil d'urgence) **et à long terme** auprès de psychologues formés à la prise en charge psycho-traumatique et à des techniques adaptées (ex. TCC, EMDR). C'est pourquoi elle valorise la présence accrue de psychologues dans ce type de structures. Sont aussi relevées des attentes sur le soutien et l'aide aux démarches juridiques.

En somme, les besoins et les attentes des premières concernées s'articulent principalement autour de leur **besoin de sécurité** qu'il est possible de favoriser tant par une sécurisation des lieux d'accueil que par celle du parcours d'accompagnement. Les victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales ont avant tout **besoin de trouver refuge dans un lieu accueillant et sécurisé, auprès de professionnels bienveillants et auprès de leurs pairs.** Cette sécurisation passe aussi par l'accueil de leur parole et par un suivi adapté à leurs besoins (disponibilité et formation des professionnels, continuité dans le soin, centralisation des suivis et des démarches...).